

Nîmes : Deschamps soutenu par Zekri, celui qui n'est pas choqué par les menaces de mort contre Mila

écrit par Robert Durand | 11 mars 2020



Zekri-Deschamps, un nouveau pacte germano-soviétique...

Un petit compte-rendu d'audience du procès intenté par M. Bernard Deschamps contre Mme Christine Tasin, hier après-midi à Nîmes. Compte-rendu forcément adouci puisque nos amis nous liront : les cocos et les islamos, qui sont maintenant les mêmes, on vous aime !

Une troupe d'environ 20 personnes avec cannes, lunettes et sonotones était venue soutenir M. Deschamps, qui a profité du parvis pour rappeler son combat millénaire contre la haine. Tout ça devant le président de l'Observatoire national de lutte contre l'islamophobie Abdallah Zekri qui, rappelons-le, n'est pas choqué des menaces de mort contre Mila. Vous choisissez mal vos amis camarades ! Au détour

d'une conversation M. Deschamps indique qu'il ne sépare jamais l'islamophobie de l'antisémitisme. Il y aurait un développement à faire sur les différences historiques, démographiques, et religieuses, nous n'en saurons pas plus. L'avocate de M. Deschamps, Me Aoudia qui passait devant le palais de justice précise que la cible c'est bien ces sites qui propagent la haine, et notamment Riposte Laïque. Il y a 5 ans ces comiques défilaient pour la liberté d'expression et maintenant ils veulent la museler en s'acoquinant avec les islamistes. Il faudrait voir à changer de lunettes.

Du côté des patriotes nous étions deux, bien décidés à frotter nos cervelles comme disait Michel de Montaigne.

.

Les plaidoiries ont débuté par le volet procédural et Maître Pichon a demandé la nullité du fait de la confusion des citations prises dans deux articles, du délai de prescription et de l'imprécision de l'ordonnance de renvoi (à reformuler par un juriste que je ne suis pas).

Le procureur a admis l'argument mais souhaite évaluer le fond du dossier. Je reviendrai sur la prestation de l'avocate de M. Deschamps.

.

Vient ensuite l'audition de Bernard Deschamps. Il explique que l'interprétation de « Allah al akbar » signifie « Dieu au-dessus de tout » pour les musulmans. De même le Jihad n'est absolument un terme guerrier. Un communiste exégète avec les arguments du CCIF, mazette ! Les publications RR lui permettraient d'avoir un point de vue plus nuancé. Il donne finalement raison au titre de l'article « *Il aime Allah akbar, le communiste Bernard Deschamps est-il un assassin en puissance ?* »

S'affirmant athée, il poursuit sur la citation de Marx sur

les religions « opium du peuple » en la replaçant dans la phrase complète (qui précède la citation), et dans laquelle Marx dit que la religion est utile pour alléger les souffrances des hommes (1). Intéressant mais un peu éloigné du cœur du sujet.

.

Nous arrivons au débat sur le fond du dossier, à savoir les propos injurieux ou diffamatoires contenus dans les articles de RR et RL.

Maître Aoudia très théâtrale, essayant l'humour, force constamment le trait mais ne parvient pas à détacher d'éléments probants caractérisant les délits supposés. Elle finit par demander 10 000 euros + 2500 euros pour le préjudice subi. On a beau être communiste on aime bien la monnaie.

Le procureur n'a pas pris la parole, signe de la faiblesse des arguments présentés ?

.

Maître Pichon a conclu les plaidoiries en revenant sur la clause de nullité avec des arguments factuels. Puis il a remis très justement la question de la liberté d'expression au centre du débat. Il est revenu sur les phrases extraites des articles en démontrant que chaque fois M. Deschamps n'était pas incriminé directement, ou que les questions qui étaient posées dans les articles étaient pertinentes et relevaient du débat d'idées. Bref, tout cela relève de la liberté de la presse voire de la disputatio et ne devrait pas se retrouver dans un tribunal correctionnel.

.

Pour le déroulement de l'audience les supporters de M. Deschamps, ces personnes âgées censées être bien élevées, se

sont très mal comportées, commentant bruyamment les plaidoiries ou parlant entre elles. Le président a dû les rappeler à l'ordre avec fermeté.

Président, qui pendant toute la séance s'est montré impassible et équilibré. Enfin, nous verrons le jugement qui sera rendu en mai.

.

Après cette longue séance on ne peut être que frustré que le cœur du sujet, la manifestation des communistes pour des repas de substitution dans les écoles publiques, n'ait pas été abordé. Nous étions dans un procès en diffamation qui s'est focalisé sur des points techniques et de sémantiques et le vrai questionnement a été éludé. Comment des gens qui veulent du commun peuvent défendre la partition dans les écoles publiques ? J'ai travaillé dans 26 pays et jamais je n'ai fait passer mes croyances avant le partage d'un repas. S'il y a bien quelque chose qui rassemble s'est le repas pris ensemble. En inscrivant dans la tête des gosses qu'il y a des aliments impurs les parents musulmans les séparent des Français.

.

1. Deschamps et les vieux communistes qui l'accompagnaient apparaissent comme l'héroïne du film « Good bye Lenin ! », figés dans leurs certitudes et incapables d'adapter leur analyse à la situation actuelle. Le parcours de Mme Tasin et M. Cassen devrait les réveiller, mais non ils sont persuadés d'être infaillibles, baignant dans la nostalgie d'un parti irréprochable. Les discussions engagées après l'audience ont confirmé la bouillie historique dans leurs esprits.

Avec la campagne des municipale j'ai pu constater que beaucoup de gens de cette génération, qui vivent

généralement dans des quartiers privilégiés, qui n'ont pas d'enfants dans les écoles publiques et qui sont sortis du marché du travail, n'ont qu'une vision très étroite de la société. A leur âge il serait trop périlleux de remettre en cause leurs idées.

▪ :

https://www.lepoint.fr/religion/karl-marx-la-religion-est-l-opium-du-peuple-16-12-2017-2180496_3958.php